

**Scrutin en vue d'apprécier
la représentativité des ORGANISATIONS SYNDICALES APPELEES à être REPRESENTÉES
au sein du COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE MINISTÉRIEL
de l'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR et de la RECHERCHE - 23 janvier 2007**



Profession de foi

**Le Comité technique paritaire connaît des questions et projets de textes
concernant l'élaboration ou la modification des règles statutaires :**

Evolution des effectifs
et des qualifications

Conditions générales de travail :
Fonctionnement des administrations
et services
Hygiène et sécurité

Modernisation
des méthodes et techniques de travail :
Incidence sur la situation des personnels

Organisation
des administrations,
établissements
et services

Ce Comité technique paritaire ministériel comprend 30 membres
dont 15 représentants de l'administration
et 15 représentants des personnels désignés par les syndicats.

Sont concernés par ce scrutin, les personnels qui n'élisent pas directement leurs représentants au sein des commissions administratives paritaires ou des comités techniques paritaires d'établissement.

Les voix recueillies sont centralisées au Ministère, elles s'ajoutent à celles obtenues par les syndicats lors des scrutins aux différents CAP et CTP.

VOUS ETES DONC DIRECTEMENT CONCERNE(E)S

Pourquoi voter pour les FP-CGC ?

La fédération des Fonctions publiques – CGC regroupe des organisations syndicales :

- Indépendantes
- Actives
- Réalistes

Nous défendons toutes les catégories de personnels :
titulaires ou non, syndiqués ou non.

Nos préoccupations :

- la défense du service public d'Enseignement supérieur et de Recherche
- la défense de l'emploi
- l'obtention de meilleures conditions de travail

Quelle sera notre action ?

- être à votre écoute,
- obtenir des postes de titulaires,
- réduire l'utilisation des contrats à durée déterminée,
- préserver notre pouvoir d'achat,
- vous informer régulièrement des résultats des travaux de ce Comité.

**Faites confiance à des collègues expérimentés,
qui connaissent bien le fonctionnement de telles instances,**
(nous siégeons dans les comités techniques paritaires du CNRS et de l'INSERM)

VOTEZ et FAITES VOTER POUR les FP - CGC

S'abstenir, c'est accepter le PARTI pris par les AUTRES !